

# Un lifting plus qu'une réforme pour l'école flamande

**Les partis flamands se sont accordés sur une réforme minimaliste de l'enseignement secondaire. Redoutant un nivellement vers le bas, la N-VA a vidé le projet initial de son contenu.**

**JEAN-PAUL BOMBAERTS**

La montagne a accouché d'une souris. Voilà résumée la réforme de l'enseignement secondaire sur laquelle les partenaires du gouvernement flamand se sont accordés.

L'idée d'une telle réforme remonte à 2013. L'objectif du ministre de l'Enseignement, le socialiste Pascal Smet, était le même que celui des initiateurs du Pacte d'excellence en Belgique francophone: réduire le taux de redoublement et le nombre d'élèves qui sortent du secondaire sans diplôme (1 sur 7 environ). La méthode était la même aussi: instaurer un large tronc commun jusqu'en troisième année. Fini donc la séparation entre enseignement général, technique et professionnel.

Le tronc commun devait être traversé horizontalement par 8 «domaines» de compétences (7 dans le Pacte d'excellence): langues, sciences et maths, économie, arts, bien-être, agriculture et horticulture, sport, horeca. Chaque domaine se voit attribuer un objectif précis:

soit préparer l'élève pour des études supérieures, soit l'orienter vers le marché du travail.

## **Débat idéologique**

Dès le départ, la N-VA a mené un travail de sape méthodique contre un projet qu'elle assimile à un «*nivellement vers le bas*». «*Tene quod bene*», avait lancé Bart De Wever. Ne touchez pas à ce qui est bon. Et il pouvait s'appuyer pour cela sur les excellentes évaluations obtenues par l'enseignement flamand dans les enquêtes Pisa menées par l'OCDE. Ces bons résultats expliquent sans doute pourquoi l'enseignement en Flandre n'a pas subi autant de réformes que l'école francophone.

Le débat n'est pas seulement pédagogique, il est aussi politique et idéologique. C'est ainsi que la N-VA ne voulait pas entendre parler de l'option «langues classiques» en lieu et place de la filière «latin-grec», car cela laisserait la porte ouverte à l'apprentissage de l'arabe classique...

Forts du soutien de nombreux parents et enseignants, les nationalistes ont obtenu une première victoire en ôtant tout caractère contraignant à la réforme: ne participent que les écoles qui le souhaitent. Le projet s'est entre-temps retrouvé sur le bureau du successeur de Pascal Smet, Hilde Crevits (CD&V). Dans

l'accord de gouvernement, la N-VA a obtenu que l'on conserve la distinction entre l'enseignement général, technique et professionnel. Deuxième victoire. Restait plus qu'à porter le coup de grâce.

## **Tout ça pour ça?**

Ce fut chose faite vendredi au terme d'un ultime round de négociation. Et du projet initial de Pascal Smet, il ne reste plus grand-chose. Sauf les huit domaines de compétences qui ne sont rien d'autre qu'une rationalisation de l'offre. Cette rationalisation vaut surtout pour l'enseignement technique et professionnel. Car pour l'enseignement général, rien ne change. Il est en quelque sorte «exfiltré» de la réforme. Les élèves pourront toujours choisir entre latin-grec, latin-maths, les langues modernes, etc. De leur côté, les écoles conservent une autonomie quasi-totale dans l'élaboration des programmes.

Un point intéressant est l'effet de cascade inversé ou «l'effet saumon». L'élève engagé dans une filière technique recevra le soutien nécessaire pour réintégrer l'enseignement général s'il en a les capacités.

La mise en œuvre de la réforme doit débuter en septembre 2018.